

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 26 juillet 2012 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1230335A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Elisabeth Miquel est nommée au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi d'expert dans le domaine de l'accompagnement du personnel au sein de la région de gendarmerie du Limousin.

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 juillet 2012.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
T. MORTEROL